



10 juillet 2023

Zones activités économiques

Ordre du jour

- Tour de table des attentes/besoins des participants
- Cadre réglementaire
- Création d'un groupe de travail ?

Notes collaboratives : [lien](#)

Tour de table des participants

- avancement
- attentes / besoins
- démarches locales/nationales

Contexte réglementaire

- Loi Climat et résilience :
 - Art. 191 : engagement de réduire de moitié le rythme de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF), puis d'atteindre le "zéro artificialisation nette" (ZAN) en 2050.
 - Art. 220 : **inventaire exhaustif des ZAE** avant le 22 août 2023 puis mise à jour de cet inventaire tous les 6 ans, comprenant :
 - l'état parcellaire des unités foncières
 - l'identification des propriétaires et des occupants
 - le taux de vacance de la ZAE
- Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET)
- Directive INSPIRE :
 - Annexe III, thème 4 « Usage des sols » et annexe II thème 2 « Couverture des sols »

Contexte réglementaire

Groupe de Travail AMENAGEMENT Sous-groupe ZAE du CNIG : [lien](#)

→ objectif : standardiser l'identification et la caractérisation des ZAE

Etat des lieux sur GéoBretagne

- Zones d'activités économiques (ZAE) en Bretagne (2017) : observatoire du foncier - [article](#)
- Périmètres (15) : Auray Quiberon Terre Atlantique, Concarneau Cornouaille, Couesnon Marches de Bretagne, Lannion Trégor, Haute-Cornouaille, Montfort communauté Pays de Châteaugiron, Pays de Cornouaille, Pays Fouesnantais, Quimperlé communauté, Redon agglomération, Rennes métropole, Val d'Ille Aubigné, Vannes aggro
- Lots et périmètre : Roi Morvan Communauté
https://geobretagne.fr/mviewer/#prod/region_bretagne/zae
→ mise à jour et qualité des données ?

Création d'un groupe de travail ?

feuille de route à construire : [proposition](#)

- objectifs
- animation
- missions générales
- périmètre

participation et nomination de représentants bretons au Groupe de Travail AMENAGEMENT Sous-groupe ZAE du CNIG : [lien](#)